

†
Pax

PONS, Blust 29

1962

M. L'Abbe',

Ma première réaction devant votre remarque sur le sens du conditionnel a été une capitulation complète. Et en effet, c'est à la suite d'une erreur matérielle que "emanen liore" a été traduit dans le commentaire par "il le lui aurait donné". Notre intention primitive était de mettre: il le lui donnerait (même temps que pour galburco lurre.)

Mais en relisant le texte nous voyons phrase 5: "estavritto noutgure" traduit par "je te porterais" et phrase 8: "eg zinoutgure barriakuro" traduit par: "tu ne me l'aurais pas pardonné."

J'en arrive à me demander s'il est tellement indispensable de se montrer rigoureux dans la traduction du conditionnel basque, puisque le conditionnel français offre lui-même tellement de flétements:

Il est en effet normal de dire: "si j'en avais mis, tu ne me l'aurais pas pardonné," plutôt que "tu le me le pardonnerais pas". La nuance d'irréalité ne peut pas en français s'exprimer dans le futur et suffit pour changer le conditionnel simple en conditionnel composé.

Le conditionnel composé, on l'appelle conditionnel passé. Est-ce tellement exact ?

Brunau, en son cours de Sorbonne disait que "j'aurais voulu" a tendance à s'imposer devant "je voudrais", et ceci pour une question de politesse. On dit "j'aurais voulu du papier à lettre" plutôt que "je voudrais du papier à lettre". C'est plus poli, simplement parceque c'est plus compliqué.

De même phrase 5: on pourrait traduire: "je t'aurais porté plus de présents" - tout aussi bien -

Ainsi, tout en envisageant de suivre votre conseil, et de modifier les ~~deux~~ que possible ~~de~~ la traduction de "emenez liste", je m'abstiens jusqu'à nouvel ordre de vous des remords trop obstinés. Sur un terrain pareil, on ne peut avoir que des remords... conditionnels.

Remerciements pour votre intérêt et vos bons conseils.

Sentiments respectueux.

Blanche Com -

- rajouté en dernière heure -